Publié sur ANRT | Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (https://www.anrt.ma)

L'ANRT rend la décision n°05-16 du 26 septembre 2016 prise au terme de la procédure de sanction mise en mouvement par l'Agence à l'encontre de la société Itissalat Al-Maghrib. Cette décision est publiée au Bulletin officiel n° 6510 du 20 octobre 2016.

• Télécharger la décision 05-16

## **Retour**

Source URL: https://www.anrt.ma/lagence/actualites/nouvelle-decision-de-lanrt